



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



**CONSEIL
DANOIS POUR
LES REFUGIES**

CRS
CATHOLIC RELIEF SERVICES

SITUATION DE LA TRANSHUMANCE ET ÉTUDE SOCIOANTHROPOLOGIQUE DES POPULATIONS PASTORALES APRÈS LA CRISE DE 2013-2014 EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE



RAPPORT CONJOINT DE MISSION FAO – DRC – CRS

Version finale

Mars 2015

Financement: DFID, Commission européenne et ECHO

SOMMAIRE

Abréviations et acronymes.....	4
I. INTRODUCTION	6
1.1. Contexte socio politique de l'étude	6
1.2. Objectifs de l'étude	6
1.3. Approches méthodologiques de la mission	7
1.4. Présentation de la zone visitée et critères de choix.....	7
1.5. Déroulement de la mission de terrain.....	7
II. CONSTATS DE LA MISSION	9
2.1. Analyse socio-anthropologique des éleveurs.....	9
2.1.1. Caractérisation des éleveurs et de leurs modes de vie socioculturelles.....	9
2.1.1.1. Typologie des éleveurs centrafricains	9
2.1.1.2. Modes de vie socioculturels	10
2.1.1.3. Evolution des habitudes socioculturelles	11
2.1.2. Nature des relations intra et extracommunautaires en lien avec la gestion de l'espace et des ressources naturelles.....	11
2.1.2.1. Relation entre les différents groupes d'éleveurs	11
2.1.2.2. Etat des relations extracommunautaires notamment avec les agriculteurs	12
2.1.3. Impact de la récente crise Centrafricaine sur les styles de vie, les habitudes socioculturelles et les valeurs du nomadisme.....	12
2.1.3.1. Impact sur les modes de vie	12
2.1.3.2. Impact sur les valeurs du nomadisme	13
2.1.3.3. Conclusion partielle	13
2.2. Localisation des zones de concentration des éleveurs et analyse des mouvements de bétail	14
2.2.1. Zones de concentration des éleveurs et estimation du nombre d'animaux selon les espèces (approximatifs et actualisés)	14
2.2.2. Analyse des dynamiques des mouvements du bétail	15
2.2.2.1. Situation antérieure à la crise.....	15
2.2.2.2. Situation actuelle.....	16
2.2.3. Conclusion partielle.....	17
2.3. Infrastructures et personnel observés	18
2.3.1. Situation des marchés à bétail	18
2.3.2. Situation des structures d'encadrement des éleveurs	18
2.3.3. Situation des services vétérinaires et des infrastructures	18
2.3.4. Conclusion partielle.....	18

2.4.	Analyse des conflits liés à la transhumance	19
2.4.1.	Types de conflits et leurs motivations.....	19
2.4.2.	Causes profondes des conflits	20
2.4.3.	Modes de prévention et de résolution.....	21
2.4.3.1.	Les modes de prévention des conflits	21
2.4.3.2.	Les modes de règlement des conflits	22
2.4.4.	Conclusion partielle	23
III.	LES RISQUES LIÉS AUX CONFLITS ET À LA CRISE DE 2013-2014 POUR LES ÉLEVEURS.....	16
3.1.	Risques liés à la sécurité	23
3.2.	Risques socioéconomiques	24
3.2.1.	La crainte d'une fracture sociale définitive	24
3.2.2.	L'accès aux services de base (santé, éducation, eau, etc.).....	24
3.2.3.	Moyens d'existence et stratégie d'adaptation ou de survie	24
3.2.3.1.	Une décapitalisation du bétail et un rétrécissement des marchés qui posent problème.....	24
3.2.3.2.	Chez les agriculteurs, des problèmes d'accès aux cultures qui compromettent la sécurité alimentaire.....	25
3.3.	Risques alimentaires et nutritionnels.....	25
3.4.	Risques zoo-sanitaires	26
3.5.	Risques d'accès aux ressources pastorales	26
3.6.	Conclusion partielle	26
IV.	Axes de réflexions pour une meilleure gestion des risques liés aux activités pastorales en Centrafrique	28
4.1.	Au niveau local	28
4.1.1.	Promotion du dialogue intercommunautaire et à la coexistence pacifique.....	28
4.1.2.	Appui à la résilience et au relèvement des institutions et des communautés affectées	29
4.1.3.	Appui à la sécurité alimentaire et aux moyens d'existence	28
4.2.	Au niveau régional.....	29
4.3.	Au niveau national.....	29
4.4.	Au niveau supra national.....	29
	Références bibliographiques	30

Abréviations et acronymes

AEA	Associations éleveurs/agriculteurs
ANDE	Agence nationale de développement de l'élevage
CEMAC	Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale
CRS	Catholic Relief Service
DRC	Danish Refugee Council
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FNEC	Fédération nationale des éleveurs centrafricains
ONG	Organisation non gouvernementale
PPCB	Péripleumonie contagieuse bovine
PPR	Peste des petits ruminants
UDEAC	Union douanière et économique en Afrique centrale

Remerciements

L'équipe conjointe de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)-Danish Refugee Council (DRC)-Catholic Relief Service (CRS) tient à exprimer ses vifs remerciements à toutes les personnes qui l'ont appuyée dans la conduite de ce travail, aussi passionnant que complexe. Nous voudrions adresser des remerciements tout particuliers à toutes celles rencontrées à Bangui (responsables des services étatiques et les ministères), pour leur implication dans la préparation des travaux de terrain. Ainsi que les personnes rencontrées lors des Focus groupes, des entretiens et des visites des campements d'éleveurs : leaders des communautés peules, autorités administratives et locales, acteurs de la société civile, responsables des organisations paysannes ou professionnelles, responsables de mouvements ou groupes armés, partenaires internationaux, organisations non gouvernementales humanitaires et forces internationales, qui nous ont reçus, écoutés, documentés.

Nous adressons aussi nos sincères remerciements aux bailleurs (le Département du développement International-DFID-, la Commission européenne et ECHO) qui nous ont fait confiance et qui croient en la relance des activités de transhumance et du pastoralisme en République centrafricaine.

Enfin, nos remerciements vont également à nos collègues de la FAO à Rome, pour leur appui fort apprécié dans l'édition de ce rapport.

I. INTRODUCTION

1.1. Contexte sociopolitique de l'étude

La République centrafricaine est secouée depuis une vingtaine d'années par des conflits ayant profondément fragilisé la sécurité. Des premières mutineries de 1996, ayant principalement ciblé la capitale Bangui, on a assisté à un glissement progressif des conflits armés dans l'arrière-pays. La décennie 2000 a été celle des graves crises militaro-politiques qui ont ébranlé les fondements socioéconomiques et mis à mal toutes les structures institutionnelles du pays. En 2005, à l'issue des élections qui ont porté au pouvoir François Bozizé, de nombreux groupes armés voient le jour et ont une main mise sur la majorité des provinces du nord du pays. Au fil du temps, la mise en coupe réglée du territoire national par les forces non conventionnelles a entraîné de manière progressive la réduction de la capacité régulatrice de l'Etat, qui est désormais confinée à Bangui. L'Etat centrafricain se caractérise désormais par une maîtrise partielle de l'espace national. Les bandits armés, milices et groupes rebelles prennent le relais et opèrent dans les zones rurales, perturbant ainsi la vie des populations. Cette situation provoque au sein des populations un sentiment d'insécurité grandissante ayant atteint son paroxysme en mars 2013 avec l'arrivée des ex-Séléka et la descente des anti-Balaka à Bangui en décembre de la même année.

La crise politique aigue que traverse la République centrafricaine combinée à d'autres facteurs ont énormément fragilisé l'économie centrafricaine et notamment le secteur de l'élevage. De type extensif, l'élevage bovin fut introduit en République centrafricaine dans les années 1920 par des éleveurs peuls en provenance du nord Cameroun (Boutrais et Crouail, 1986). Les conditions favorables (faible occupation humaine, abondance de points d'eau et de pâturages) ont rendu possible la pratique de l'élevage dans les zones de savanes centrafricaines où les éleveurs peuls sédentaires vivaient en relative harmonie avec les populations locales agricoles. Cependant, la dégradation climatique et la détérioration de la sécurité sur le plan sous régional ont drainé vers la République centrafricaine, une vague d'éleveurs en provenance des pays voisins en particulier le Tchad et le Soudan. L'afflux massif d'éleveurs transhumants disposant d'importants troupeaux et la violence qui caractériserait leurs modes opératoires ont exacerbé les tensions liées à la gestion des ressources pastorales dans les zones rurales. Dans un contexte sécuritaire confus, les éleveurs transhumants sont associés aux coupeurs de routes, aux bandits armés et aux rebelles opérant en République centrafricaine¹. En 2012, avec l'avènement de la Séléka, les éleveurs ont été impliqués dans les cycles de violences intercommunautaires et pris au piège des groupes armés. Ainsi depuis 2013, la crise a dessiné une nouvelle géographie de la République centrafricaine.

1.2. Objectifs de l'étude

L'étude visait de manière globale à donner un aperçu général sur la transhumance en République centrafricaine et de ses conséquences pour la protection des populations, ainsi que sur les moyens d'existence des éleveurs et des agriculteurs. De façon spécifique, elle devait permettre d'établir une cartographie de la transhumance avant le début du conflit et dans le contexte actuel (2014), en identifiant les changements majeurs intervenus sur :

- les zones de concentration et les mouvements de bétail internes à la République centrafricaine et entre la République centrafricaine et les pays voisins (Cameroun, Tchad, Soudan, Soudan du Sud, Congo et République démocratique du Congo) ;
- l'estimation du nombre de personnes et d'animaux (par espèces) pratiquant les transhumances
- la distribution des groupes ethniques des transhumants dans le pays et les autres activités humaines connexes ;

1 International Crisis Group. Afrique centrale : les défis sécuritaire du pastoralisme. Rapport Afrique n°215, Avril 2014.

- les problèmes socio-économiques (conflits agriculteurs-éleveurs et zoonose) y relatifs
- le calendrier des transhumances ;
- identifier et proposer des stratégies ainsi que des actions de mitigation immédiate pour la gestion des conflits intercommunautaires et la cohésion sociale.

1.3. Approches méthodologiques de la mission

L'étape préalable de la mission a consisté en une revue de la littérature afin de mieux cerner la problématique de la transhumance au niveau africain, dans la sous-région Afrique centrale et en République centrafricaine. Ensuite, des rencontres ont eu lieu à Bangui avec les responsables des institutions ayant commandité l'étude (FAO, DRC et CRS), les services étatiques et les ministères intéressés par l'étude pour la préparation des travaux de terrain. Par la suite quatre phases d'enquêtes de terrain pour la collecte de données ont été réalisées. Les techniques utilisées pour le recueil d'informations combinaient des Focus groupes, des entretiens et des visites des campements d'éleveurs, là où cela était possible. La population cible était composée de leaders des communautés peules, des autorités administratives et locales, d'acteurs de la société civile, de responsables d'organisations paysannes ou professionnelles, de responsables de mouvements ou groupes armés, de partenaires internationaux qu'il s'agisse d'organisations non gouvernementales (ONG) humanitaires ou de forces internationales. Les données recueillies sur le terrain ont ensuite fait l'objet de traitement suivi de la rédaction des rapports.

1.4. Présentation de la zone visitée et critères de choix

La zone visitée par la mission a couvert 14 préfectures sur les 16 que compte la République centrafricaine (Cf. Carte 1). Il s'agit des préfectures de l'Ouham-Pendé, Nana-Mambéré, Mambéré-Kadéï, Lobaye, Ouaka, Haute-Kotto, Basse-Kotto, Mbomou, Kémo, Ouham, Nana-Gribizi et Bamingui-Bangoran. Ce choix se justifie par la nécessité de prendre en compte :

- (i) des régions anciennes à forte activité pastorale ;
- (ii) celles ayant été fortement impactées par la crise de 2013-2014 et qui ont connu un départ massif des éleveurs et
- (iii) les nouvelles régions à forte concentration de populations peules.

Il s'agissait d'évaluer les risques encourus par les éleveurs et le bétail, d'analyser les facteurs de conflits liés à la transhumance et l'évolution du niveau de cohabitation entre populations peules et agriculteurs. Pour ce faire, certaines préfectures ont été particulièrement ciblées, notamment l'Ouham-Pendé, la Nana-Mambéré, la Ouaka, la Basse-Kotto et le Mbomou, du fait qu'elles abritent des communes d'élevage (Koui, Ouro-Djafun, Ewou et Pombolo). Il était initialement prévu que la mission se rende dans le Haut-Mbomou. Mais, compte tenu de contraintes de temps, cela n'a pas été possible.

1.5. Déroulement de la mission de terrain

La mission de terrain s'est déroulée en quatre étapes réparties sur une quarantaine de jours, entre le 17 novembre 2014 et le 23 janvier 2015. La première étape qui s'est déroulée dans l'ouest et le sud-ouest du pays a eu lieu du 17 novembre au 02 décembre 2014, soit 17 jours. Elle a concerné les préfectures de l'Ouham-Pendé, Nana-Mambéré, Mambéré-Kadéï et la Lobaye. Les localités ayant été visitées : Paoua, Bozoum, Tolé, Ngoutéré, Bocaranga, Kouï, Bouar, Baboua, Baoro, Nandobo, Berberati, Gamboula, Mambélé et Boda. La seconde étape qui a duré 15 jours (du 10 au 25 décembre 2014) a permis de sillonner la partie Est du pays. Les préfectures ayant été parcourues : la Ouaka, la Haute-Kotto, la Basse-Kotto et le Mbomou. Une douzaine de localités ont été visitées à savoir, Bria, Ippy, Maloum, Mbroutchou, Bambari, Gbokolobo, Alindao, Mobaye, Langandji, Dimbi, Pombolo et

Bangassou. La troisième étape (du 9 au 20 Janvier 2015) a été consacrée à la visite du centre-nord du pays. Pendant 12 jours, l'équipe a sillonné les préfectures de la Kémo, de l'Ouham et de la Nana-Gribizi, principalement les villes de Sibut, Dékoa, Kaga-Bandoro, Kabo et Batangafo. Enfin, la dernière étape (du 20 au 23 janvier 2015) a amené l'équipe à Ndélé dans le Bamingui Bangoran au nord.

Au cours de ces missions de terrain, des rencontres ont été organisées avec les différents acteurs dans les villages et les campements. A la fin de chaque étape, une synthèse était rédigée pour rendre compte des éléments observés sur le terrain et des premières conclusions.

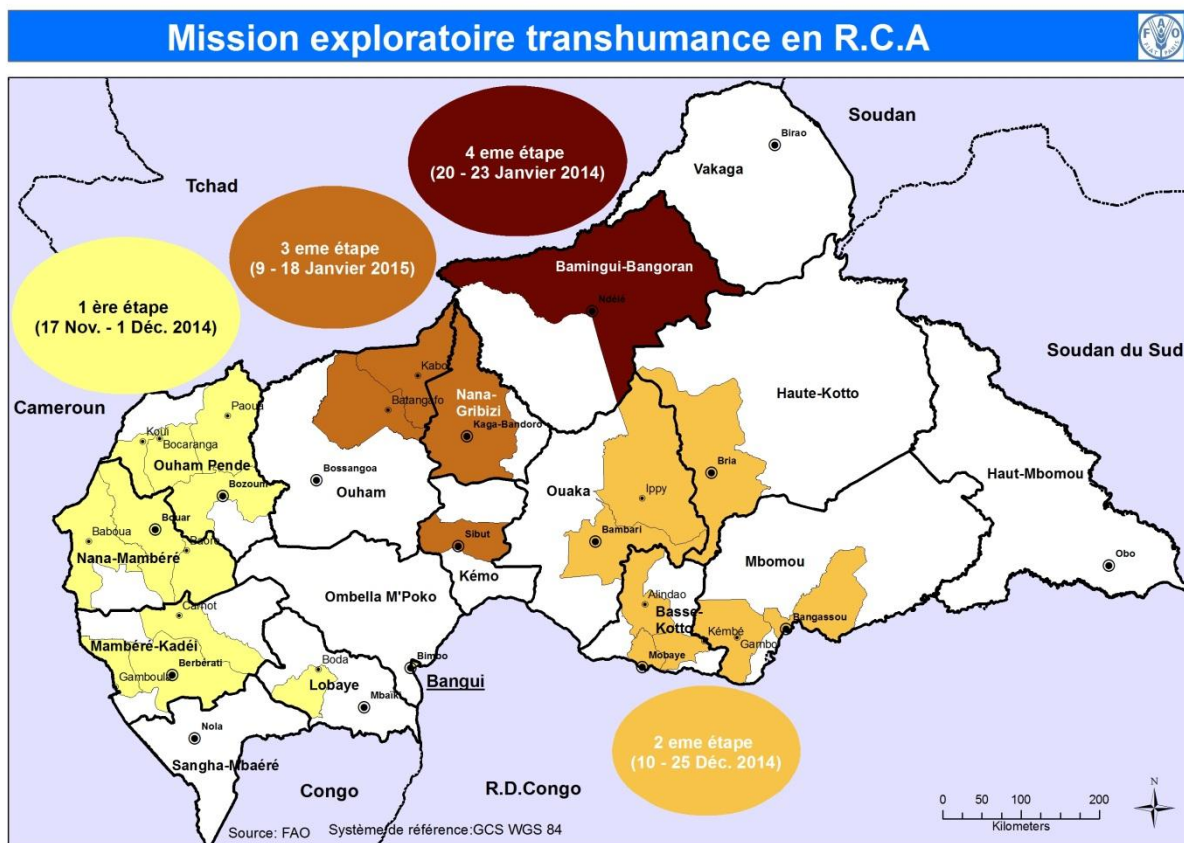


Figure 1. Localisation des régions visitées

II. CONSTATS DE LA MISSION

2.1. Analyse socio-anthropologique des éleveurs

2.1.1. Caractérisation des éleveurs et de leurs modes de vie socioculturels

2.1.1.1. Typologie des éleveurs centrafricains

On distingue deux grands groupes d'éleveurs Centrafricains, les éleveurs de gros bétail et les éleveurs de petit bétail. Les éleveurs de gros bétail sont constitués à 90 pour cent des populations peules Mbororo, le reste étant constitué d'agro-éleveurs, de commerçants arabes ou musulmans non-peuls et d'éleveurs émergents². Les peuls Mbororo de Centrafrique appartiennent aux principaux groupes ethniques d'origines nigérienne et nigériane, qui ont pénétré sur le territoire par le Nord du Cameroun et le Sud du Tchad. L'arrivée des premiers éleveurs peuls (Mbororo) dans le pays date des années 1920. Aujourd'hui, on retrouve ces populations partout jusqu'en pleine forêt équatoriale, y compris dans les savanes de Béa-Panzi dans la sous-préfecture de Nola.

La communauté peule installée en Centrafrique est un groupe hétérogène, dont les principaux groupes ethniques sont les Djafun et les Wodaabé. Les éleveurs de ces deux groupes sont les premiers arrivés et les plus importants de Centrafrique. On les rencontre dans pratiquement toutes les régions du pays, ils sont reconnaissables à leurs bœufs à robe acajou (Mbororodji). A ces groupes s'ajoutent les Akou (bœufs à robe blanche dit Danedji), les Foulbés qui vivent dans les villages, pratiquent le commerce et l'agriculture et possèdent surtout des bœufs de race Goudali dans les sous-préfectures de Kouï et Bocaranga.



Figure 2 : Taureau de race Goudali dans un campement de Kouï (métis)

Outre ces peuls reconnus comme des Centrafricains, on note également dans le pays la présence d'autres groupes désignés comme des Tchadiens (Ouda, Guéréddji, Hontorbé et Hanagamba) ou des Soudanais (Wewebe, Falata et Sankara, Mbarara), dont l'arrivée en République centrafricaine est plus récente : les premiers Peuls Tchadiens ont été enregistrés dans les années 1980 à Bouca (Préfecture de l'Ouham), tandis que l'arrivée des premiers Soudanais se situe au début des années 1990. Disposant d'un cheptel important, ils sont souvent réfractaires aux autorités administratives et

² Il s'agit d'une nouvelle catégorie d'éleveurs constituée surtout de cadres des secteurs publics ou privés, collecteurs de diamant et de commerçants qui capitalisent une partie de leurs revenus sur le bétail.

sont considérés par les autres éleveurs peuls (Mbororo et Foulbé) comme des personnes « dangereuses ». On retrouve actuellement les Peuls Tchadiens au nord (Ouham et Nana-Gribizi) et à l'est (Haute-Kotto et Haut-Mbomou), tandis que les Soudanais se concentrent exclusivement dans l'est (Haute-Kotto et Haut-Mbomou).

Enfin, il convient de mentionner les éleveurs peuls transhumants étrangers (Tchadiens, Soudanais et Camerounais), qui passent chaque année une bonne partie de leur vie sur le territoire centrafricain en quête d'eau et de pâturage. Ce sont des éleveurs dont l'arrivée sur le territoire se situe entre mi-novembre et mi-janvier, et les retours entre fin avril et mi-juin. Il s'agit dans le nord-ouest des Foulbés en provenance de l'Adamaoua et en provenance du Tchad et du Soudan, ce sont des éleveurs arabophones (Salamat, Alaoné, Ouled rachid, etc.) et des peuls mbororo (Ouda, Sankara, Hontorbé, Hanagamba, Mbarara).

2.1.1.2. Modes de vie socioculturels

L'attachement au bétail. Les populations peules sont très attachées à leurs animaux. Cet attachement est tel, que les communautés Mbororo s'identifient à leur bétail (*Mbororodji, Danedji, etc.*) (Seignobos C., 2009). Le savoir-faire exclusif en matière d'élevage structure le transfert des savoirs et des pratiques entre générations. Ces animaux jouissent à leurs yeux d'une très grande importance tant sur le plan économique que social. Sur le plan économique, le « *bœuf constitue la seule richesse dont dispose l'éleveur* »³ dans la mesure où il pourvoit aux besoins alimentaires (lait, viande, argent pour l'achat du manioc, des légumes chez les agriculteurs), et fournit de l'argent (à travers la vente) pour la satisfaction des autres besoins. Sur le plan social, la possession d'un grand troupeau de bœufs en bonne santé confère du prestige à son propriétaire. C'est pour ces deux raisons que le bétail est l'objet de toutes les attentions, l'attachement d'un individu au bétail allant jusqu'à sacrifier sa vie pour lui. La transhumance par exemple, est généralement l'occasion de l'affirmation d'une valeur culturelle, et d'une valeur individuelle (le jeune qui revient avec toutes ses bêtes en bonne santé gagne en prestige). Les dégâts aux cultures, les incendies de villages et les cas d'assassinats de villageois perpétrés dans la partie nord du pays par des éleveurs Peuls ces dernières années, en représailles ou non à des vols ou tueries de bœufs, sont souvent la matérialisation de l'attachement de ces populations à leur bétail.

Des mécanismes communautaires qui permettent à chaque Peul de disposer du minimum de bétail pour la survie de sa famille. Ne pas disposer du bétail est synonyme de mort sociale. Pour éviter cette situation, un enfant reçoit ses premiers bœufs dès la naissance, ce qui permet de se constituer un capital qui lui sera remis quand il aura atteint la majorité. En cas de perte totale de bétail suite à des épizooties ou d'autres catastrophes, la victime reçoit de ses parents un prêt sous forme de têtes de bétail pour lui permettre de reconstituer son cheptel. Dès que possible, les bœufs empruntés sont remboursés aux propriétaires.

Un mode de vie caractérisé par la mobilité et des représentations de l'espace basées sur la satisfaction des besoins alimentaires du bétail. L'élevage Mbororo en Centrafrique a été et demeure encore marqué par la pratique de la mobilité pastorale du fait tout d'abord qu'elle constitue un système de production et de maintien des exploitations (Ankogui-Mpoko, 2002). Ensuite, il importe de ne pas ignorer l'attachement historique et culturel des Mbororo à celle-ci et de leur volonté de perpétuer cette pratique. Enfin, il est indéniable que la spécificité climatique du territoire centrafricain traversé par des régions de savanes couvrant 572 000 km², soit 92 pour cent du territoire (équivalent à la superficie de la France), et s'étendant du domaine soudanien au domaine sahélien, joue en faveur du maintien de la transhumance. Cette mobilité est motivée par la recherche de bons pâturages pour le bétail. Les *Ouda'en*, par exemple, ne peuvent rester très longtemps à un seul endroit, même si le pâturage est abondant. Cette pratique qui consiste à tout faire pour

³ Un chef Danedji de Batangafo justifiait ainsi cette importance de l'animal dans la vie des Mbororo, lors de notre entretien chez le maire le 11 janvier 2015.

satisfaire les besoins du bétail influence les représentations de l'espace des Peuls, qui considèrent que « *le pâturage étant un don de Dieu, il est à la disposition de tous ; bien prétentieux donc et à la limite blasphémateur serait celui qui prétendrait que tel ou tel pâturage lui appartient car n'étant pas le fruit du travail d'un homme* » (Dupire, 1970). Cette représentation de l'espace porte en elle les germes de conflits avec les communautés d'agriculteurs qui perçoivent différemment l'espace.

Une vie guidée par les principes du « Pulaaku ». Le Peul a un principe de base enseigné dès l'enfance pour le respect des droits dans la communauté : le « Pulaaku ». Il consiste en cinq obligations (la réserve, le respect, la patience, le discernement et le sens de l'honneur) que doit apprendre et appliquer tout « bon » Peul, y compris les jeunes filles. Ce sont ces principes qui justifient l'attitude réservée des Peuls et qui leur permettaient autrefois d'éviter des problèmes de cohabitation avec les autres communautés. Aujourd'hui, les choses ont énormément changé.

2.1.1.3. Evolution des habitudes socioculturelles

Depuis quelques années et surtout avec le déclenchement des récentes crises, les sociétés peules et arabes ont connu plusieurs évolutions et ces changements se sentent à la fois sur le plan idéologique, politique et socio-économique. Sur le plan idéologique, ces changements se traduisent par le désintérêt de la nouvelle génération peule des activités pastorales et sa volonté de sortir de la marginalisation. Nombreux aujourd'hui sont les fils d'éleveurs ayant déserté la brousse pour s'installer dans les bourgs ou dans les centres urbains où ils exercent toutes sortes d'activités économiques. Sur le plan social, de plus en plus de Mbororo envoient leurs enfants à l'école. De même, on assiste à un engagement de ces groupes ethniques dans le domaine politique, du fait de leur forte communauté, qui en fait un réservoir de voix, et de la possession du bétail qui leur accorde une puissance financière certaine. Il n'est pas rare de retrouver des Peuls conseillers municipaux, maires de communes, députés et ministres. Sur le plan économique, ils s'impliquent dans d'autres activités notamment l'agriculture, autrefois l'apanage des populations non-peules et le secteur des services (commerce et transport, ...) au détriment des activités pastorales.

2.1.2. Nature des relations intra et extracommunautaires en lien avec la gestion de l'espace et des ressources naturelles

2.1.2.1. Relation entre les différents groupes d'éleveurs

Il ressort des entretiens menés sur le terrain que les relations entre éleveurs diffèrent suivant les zones géographiques, les groupes ethniques et les origines de ceux-ci.

Dans la partie ouest, la quasi-totalité des éleveurs sont des Peuls (Mbororo ou Foulbé). Les relations sont très bonnes entre éleveurs Centrafricains et aussi avec les transhumants Camerounais, considérés comme des frères. Par contre, avec les transhumants (Peuls ou Arabes) en provenance - du Tchad ou du Soudan, il n'y a presque pas de contacts, ceux-ci étant considérés comme potentiellement dangereux, du fait des armes qu'ils détiennent, avec lesquelles ils menacent toutes personnes voulant les approcher.

Dans la partie est du pays, les relations entre éleveurs autochtones sont bonnes. En revanche, il se pose des problèmes avec les transhumants venus du Tchad et du Soudan (Sankara, Abchyer ou Hanagamba et Biibé-woyla), auxquels les autochtones reprochent les mêmes comportements que ceux dénoncés dans l'ouest.

Au centre (Nana-Gribizi) **et au nord** (Ouham, Bamingui-Bangoran), la situation est assez complexe. Entre les éleveurs autochtones il nous a été signalé que les relations, que ce soit dans le passé ou actuellement, n'étaient bonnes qu'entre les éleveurs de même groupe (Peuls ou arabophones). Par contre, entre Peuls et arabophones, elles ont toujours été tendues. Les premiers accusent les seconds d'être méprisants envers eux, mais surtout d'être complices des ex-Séléka qui les protègent, des transhumants étrangers et des coupeurs de routes qui sévissent dans la région. En dépit de leurs origines communes, les relations entre éleveurs arabophones semi sédentaires et les transhumants

d'origine tchadienne et soudanaise sont assez mitigées. Les transhumants étrangers sont en effet considérés comme des semeurs de troubles dans la mesure où ils portent des armes et ne respectent personne. Ici comme dans les autres régions, ils sont également considérés comme des voleurs de bétail et des agents de propagations de certaines épizooties telles que la Péripleumonie contagieuse bovine (PPCB) ou la Peste des petits ruminants (PPR).

2.1.2.2. Etat des relations extracommunautaires notamment avec les agriculteurs

Jusqu'en 2012, les relations entre éleveurs autochtones et les autres communautés étaient bonnes dans l'ensemble, avec des niveaux d'intégration différents selon les régions. Dans les régions d'installation ancienne des éleveurs (Nord-Ouest, Ombella-Mpoko et Ouaka), l'intégration entre les Mbororo et les populations locales était assez avancée. Ces relations étaient surtout économiques (l'éleveur est le principal client des produits vivriers des agriculteurs, le fournisseur du bétail pour la culture attelée et l'employeur de la main d'œuvre locale pour ses travaux champêtres ou de construction), mais aussi socioculturelles : maîtrise des langues locales par les Mbororo et du *Fulfuldé*⁴ par les populations non-peules (Gbaya et Mboum dans le Nord-Ouest, Banda au Centre-Est), mariages intergroupes (même si ce sont les Peuls qui « épousent » les filles des autres communautés et rarement le contraire), adoption des tenues vestimentaires peules, etc. Dans les autres régions, les relations étaient beaucoup plus commerciales et l'intégration entre les communautés très faible. Mais dans les deux cas, l'éleveur Peul était toujours considéré comme inférieur aux autres, au même titre que les populations Pygmées, ce qui créait chez eux de grosses frustrations.

Depuis mars 2013 et surtout après la tentative de coup d'Etat des anti-Balaka de décembre 2013, les relations entre éleveurs Peuls autochtones et les autres communautés se sont dégradées partout, sauf dans la sous-préfecture de Kouï où, le sultan ou "lamido" et les notables locaux se sont concertés pour maintenir la cohésion sociale. Même à Bambari où l'ancrage Peul semblait solide, la situation est encore pire qu'ailleurs. Il est reproché à ces populations leur complicité avec les ex-Séléka. Il convient de souligner que les attaques contre les populations villageoises dans l'Ouest (Amada Gaza et Ngaoundaye), au Nord (Batangafo, Kabo) et au Centre-Est (Bambari), accompagnées d'incendies de cases et d'assassinats, ont contribué à l'exacerbation de la haine et à l'escalade de la violence. Ainsi, la dynamique d'échanges entre les agriculteurs et les éleveurs est fortement perturbée et s'amenuise, renforçant la paupérisation et le désarroi de ces deux communautés qui pâtissent lourdement des conséquences de cette dernière crise.

Les relations des éleveurs transhumants étrangers avec les populations autochtones, exclusivement basées par le passé sur des échanges économiques lors de leurs passages, se sont arrêtées avec les menaces des anti-Balaka, décidés à ne laisser rentrer aucun éleveur étranger sur le territoire national.

2.1.3. Impact de la récente crise centrafricaine sur les styles de vie, les habitudes socioculturelles et les valeurs du nomadisme

2.1.3.1. Impact sur les modes de vie

Au niveau des valeurs traditionnelles, la succession des crises essentiellement durant ces deux dernières années, a sensiblement modifié l'équilibre des sociétés pastorales. Ces changements se traduisent notamment par l'abandon de l'élevage surtout par la nouvelle génération. Entre 1995 et 2010, il a été observé une forte tendance de scolarisation des enfants d'éleveurs au détriment des activités pastorales, réduisant l'attachement de la nouvelle génération à cette activité considérée comme difficile, risquée et marqueur d'infériorité sociale. La crise a enrayé la dynamique de scolarisation (les enfants Peuls ne peuvent plus accéder aux écoles sur une bonne partie du territoire), tout en confortant la jeunesse issue du milieu d'éleveurs dans leurs choix d'activités considérées comme moins risquées (commerce et services). L'insécurité grandissante engendrée par

⁴ Il s'agit de la langue peule parlée en Centrafrique

cette crise a accéléré le processus de décapitalisation des éleveurs et accru leur paupérisation. Ce faisant, elle a contribué à rompre l'attachement de l'éleveur au bétail. Dans ces conditions, certains se voient obligés de se tourner vers l'agriculture non seulement pour assurer leur sécurité alimentaire, leur survie et réduire le déstockage des animaux lié au coût de la vie et aux charges familiales de plus en plus importantes, mais aussi pour se prémunir contre l'impossibilité de continuer le pastoralisme. Enfin, les nombreux crimes perpétrés par les groupes armés contre les populations peules, ont fini par saper les principes du « *Pulaaku* » autrement-dit le code de conduite sur lequel repose la communauté peule. Ceci se manifeste chez les jeunes par une perte de confiance en soi, le non-respect des autres et la soif de vengeance qui les poussent à prendre des armes contre les communautés d'agriculteurs avec lesquelles ils cohabitaient pacifiquement. Ce faisant, ils courent le risque d'exacerber la haine de leurs voisins et d'hypothéquer leurs chances d'une future réconciliation et de cohabitation.

2.1.3.2. Impact sur les valeurs du nomadisme

Les valeurs du nomadisme reposent sur le maintien de la mobilité pastorale. Celle-ci est mise à rude épreuve aujourd'hui par cette dramatique crise liée à l'insécurité. Dans la situation actuelle, l'impact de la crise sur les valeurs du nomadisme se traduit également par la perturbation de la transhumance dans certaines régions et son blocage total dans d'autres.

Dans l'est et le sud-est du pays, la transhumance interne et celle des éleveurs soudanais s'effectuent comme d'habitude mais la transhumance transfrontalière avec le Tchad est perturbée voire stoppée. Par contre, dans la partie ouest du pays occupée par les anti-Balaka, les deux formes de transhumance sont bloquées pour le moment. Il en est de même pour le nord, même si les enquêtes ont signalé des cas d'incursions clandestines à partir du Tchad.

La réduction de la mobilité, à l'instar de ce que vivent les éleveurs de Batangafo, empêche l'accès de ceux-ci aux ressources pastorales nécessaires à la survie du bétail. Cette situation peut contribuer à l'amplification des réactions de vengeance comme celles des éleveurs Peuls de Batangafo, pris au piège des anti-Balaka, qui se livrent à des destructions volontaires des champs et des incendies de cases.

2.1.3.3. Conclusion partielle

Les résultats des enquêtes de terrain montrent une grande hétérogénéité des éleveurs vivant sur le territoire centrafricain ou sillonnant le pays. Ceux-ci vont des divers groupes de pasteurs peuls qui représentent au moins 90 pour cent des éleveurs, aux populations d'agro-éleveurs sédentaires, en passant par les populations arabophones d'origine tchadienne ou soudanaise. L'attachement au bétail des populations peules est tel que la satisfaction des besoins alimentaires des animaux influence leurs représentations de l'espace et justifie leur mobilité permanente. Le respect d'un principe de base pour le respect des droits de la communauté (le *Pulaaku*) permettait autrefois aux Peuls d'éviter des problèmes de cohabitation avec les autres communautés.

Depuis quelques années et surtout avec le déclenchement des crises de 2013 et 2014, on note une désorganisation du mode de vie socioculturel et des pratiques pastorales des éleveurs centrafricains, marquée au niveau interne par des conflits de générations et des conflits avec les éleveurs arabophones transhumants ou vivant en République centrafricaine. Les relations entre éleveurs autochtones et les autres communautés qui étaient assez bonnes jusqu'en 2012, en dépit des antagonismes classiques entre agriculteurs et éleveurs, se sont largement détériorées, surtout dans les régions où étaient installées les communes d'élevage⁵. Les relations déjà difficiles entre les éleveurs transhumants étrangers (notamment tchadiens) et les populations d'agriculteurs

⁵ Une commune est dite d'élevage si les éleveurs y sont majorité et qu'ils élisent au conseil municipal une majorité d'éleveurs transhumants. Les communes d'élevage ont été créées en 1962, dans le but de sédentariser les pasteurs Mbororo et de leur donner une assise territoriale et foncière.

autochtones se sont encore dégradées avec les récentes crises de 2013-2014, donnant lieu à des conflits intercommunautaires de plus en plus violents.

2.2. Localisation des zones de concentration des éleveurs et analyse des mouvements de bétail

2.2.1. Zones de concentration des éleveurs et estimation du nombre d'animaux selon les espèces (approximatifs et actualisés)

Jusqu'en 2012 les éleveurs étaient présents dans l'ensemble du pays. Le cheptel estimé à un peu plus de 3 millions de têtes de bovins était réparti dans quatre zones principales à savoir : (i) le nord-ouest ; (ii) le centre-ouest ; (iii) le centre-est, et ; (iv) le sud-est (Mbomou : Zémio, Mboki et Obo) (Cf. figure 2).

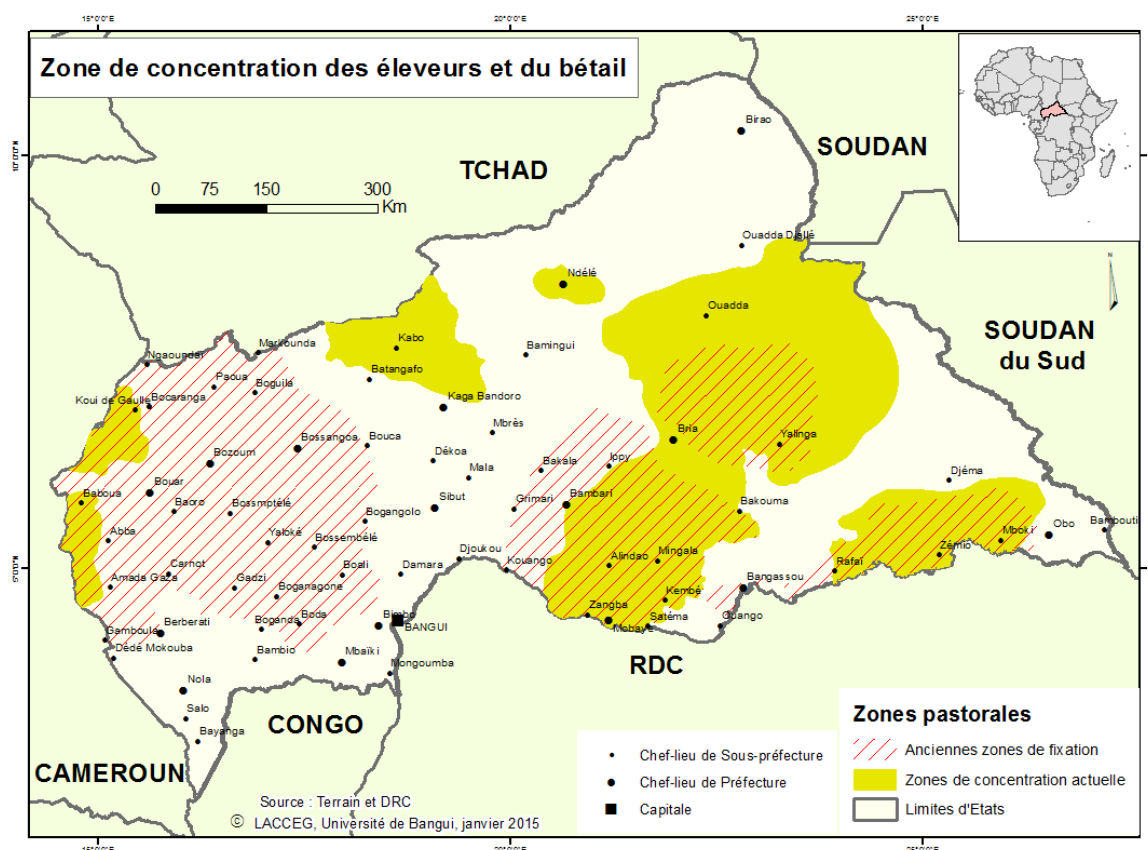


Figure 3. Anciennes et nouvelles zones de concentration des éleveurs et du bétail

Les crises de 2013 et 2014 ont eu un impact négatif sur l'effectif du cheptel et ont entièrement bouleversé la répartition des éleveurs et de leurs animaux dans le pays. A partir des informations fournies par les éleveurs, on peut estimer le cheptel bovin actuel de la République centrafricaine à plus de 1 500 000 têtes de bovins. Ces animaux se répartissent dans trois grandes zones : la zone de forte concentration correspond aux préfectures de l'est du pays (Ouaka, Haute-Kotto, Basse-Kotto, Mbomou et Haut-Mbomou), qui a accueilli un grand nombre d'éleveurs venus de la Kémo, de la Nana Gribizi, voire de l'Ombella Mpoko. La promiscuité qui en a résulté aurait poussé une partie des éleveurs de la commune d'élevage d'Ewou (Basse-Kotto) à migrer vers Mboki, à l'extrême sud-est du pays. Certains auraient même traversé la frontière de la République démocratique du Congo. La zone à concentration moyenne couvre les préfectures du nord (Ouham, Nana Gribizi, Bamingui-Bangoran, Vakaga). Les éleveurs estiment à près de 300 000 têtes de bovins le cheptel actuellement présent dans les sous-préfectures de Batangafo et Kabo. La dernière zone correspond au centre et à l'ouest

du pays, soit sept préfectures (Ombella Mpoko, Lobaye, Sangha Mbaéré, Mambéré Kadéï, Nana Mambéré, Ouham Pendé et Kémo). Cette partie du pays a été presque entièrement vidée de son cheptel, sauf la sous-préfecture de Kouï (que couvre la commune d'élevage du même nom), la commune d'élevage de Niem-Yélowa (Bouar), la commune d'élevage de Gaudrot (Baboua) et quelques localités du sud-ouest de Baboua (Béra-Boyère et Nguia Bouar) et de l'ouest d'Amada Gaza (Manti et Ngambi), à la frontalière du Cameroun.

2.2.2. Analyse des dynamiques des mouvements du bétail

2.2.2.1. Situation antérieure à la crise

Jusqu'en 2012, il existait deux types de transhumance en République centrafricaine : la transhumance interne et la transhumance transfrontière. Dans un pays comme la République centrafricaine où les pâturages et l'eau sont abondants, les déplacements annuels n'ont généralement qu'un but prophylactique⁶ sur de faibles distances (en moyenne 100 km des campements de saison des pluies) ou pour fuir le contact avec le bétail venu d'ailleurs. Les départs ont lieu entre la mi-octobre et la mi-novembre et les retours dès les premières pluies, qui commencent au début du mois de mars. Ces déplacements annuels des éleveurs centrafricains sont aussi des occasions de renforcer les liens sociaux avec les populations des zones d'accueil, qui sont souvent les mêmes sur plusieurs années. Ce sont ces liens qui en se renforçant dans le temps, transforment le passage annuel des éleveurs transhumant en occasions d'échanges commerciaux, culturels et de fêtes dont tout le monde tire profit.

Transhumance	Jan	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.
Interne												
Transfrontalière												

Figure 4. Calendrier de la transhumance en République centrafricaine

La transhumance transfrontière concerne le bétail en provenance des pays voisins, notamment du Tchad et du Soudan et dans une moindre mesure du Cameroun. Cette arrivée massive du bétail est favorisée par la liberté d'accès aux pâturages. Chaque année entre la mi-octobre et la mi-janvier, le bétail tchadien, soudanais et camerounais rentre sur le territoire national en suivant trois directions: au sud pour le bétail Tchadien, au sud-est pour le bétail Soudanais et au sud-ouest pour les Camerounais. Jusqu'en 2012 les transhumants Tchadiens descendaient jusqu'à Boda à la lisière de la forêt équatoriale.

⁶ Le stationnement du bétail au même endroit favorise le développement des parasites. Le déplacement des zones de pâturage de saison des pluies à celles de saison sèche permet de limiter la propagation des parasites.



Figure 5. Les mouvements de transhumance jusqu'en 2012

2.2.2.2. Situation actuelle

Pour la transhumance 2014-2015, les informations recueillies sur le terrain font apparaître de grands bouleversements, avec des spécificités régionales.

Dans l'ouest et sud-ouest. L'o

uest est presque vidé de son cheptel bovin. Les éleveurs, en majorité peuls, ont quitté cette partie du pays pour se réfugier soit au Tchad, soit au Cameroun. Seule la commune d'élevage de Kouï constitue un rempart où les éleveurs sont présents avec leurs animaux et dans leurs anciens campements. Certains se retrouvent actuellement avec ou sans leur bétail au sud du Tchad, d'autres au nord du Cameroun. Des contacts ont été pris par certains éleveurs réfugiés à l'extérieur du pays (Tchad et Cameroun) pour leur retour sur le territoire centrafricain. Cependant, au niveau des populations autochtones, les avis sont partagés sur cette question, selon les préfectures.

Dans l'est, le centre-est et le sud-est. Cette région a enregistré un afflux massif d'éleveurs et leurs troupeaux après les violents affrontements de décembre 2013. Les fortes concentrations du gros bétail s'observent à partir de Bambari. Ce cheptel est constitué aussi bien d'animaux du terroir que de ceux venus d'autres régions du pays. Le bétail se trouve concentré autour des villes suivantes : Bambari, Ippy, Kouango, Bria, Yalinga, Alindao, Mobaye, Kémbé, Zangba, Mingala, Gambo, Bangassou, Bakouma et Rafaï. Les préfectures de Haute-Kotto, Ouaka, Basse-Kotto, Mbomou et Haut-Mbomou concentrent l'essentiel de ce qui reste du cheptel national. Ces éleveurs sont confrontés à des difficultés énormes (insécurité, champs pièges⁷, maladies animales et chute vertigineuse du prix de bétail en raison des difficultés qu'ont les commerçants à accéder aux marchés).

Situation du centre-nord. La région du centre-nord semble à première vue la plus touchée par les affrontements intercommunautaires de 2013-2014. La quasi-totalité des populations de grands centres tels que Kaga-Bandoro et Batangafo vivent encore dans les camps des déplacés, sans

⁷ Champs délibérément installés par les agriculteurs à proximité des couloirs de passage du bétail afin de provoquer des dégâts aux cultures et éventuellement en tirer profit sous forme de réparations financières.

compter les villages environnants qui ont été totalement brûlés à la suite des attaques et des représailles des groupes armés.

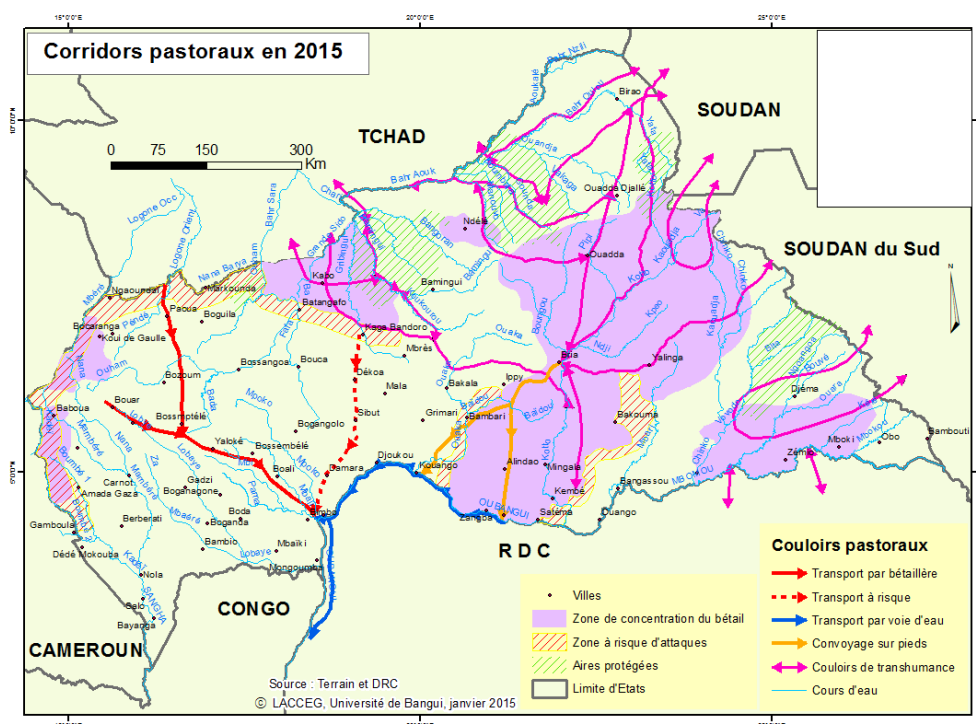


Figure 6. Situation des corridors pastoraux en 2015

2.2.3. Conclusion partielle

La géographie de l'élevage a totalement été bouleversée par les crises de 2013 et 2014. Initialement disséminés sur l'ensemble du territoire centrafricain, les trois quart des éleveurs actuellement présents en Centrafrique se concentrent dans la moitié est du pays sous le contrôle des ex-Séléka censés les protéger.

Les éleveurs qui vivaient autrefois à l'ouest et au centre du pays ont tous fui vers l'est, le nord-est et dans les pays voisins. Ne restent que quelques noyaux vivant dans les communes d'élevage de l'ouest (Koui, Niem-Yélowa et Besson) et dans des enclaves ou des camps de déplacés (Boda et Yaloké).

Les mouvements de transhumance qui amenaient les éleveurs étrangers (Cameroun, Tchad, Soudan) jusqu'à la lisière des forêts du sud, ont été bloqués par l'insécurité généralisée et la fermeture de la frontière tchadienne. Ceux qui existent encore se déroulent à l'est du pays et sont le fait des éleveurs autochtones ou soudanais. Au vu de l'insécurité persistante et des menaces que représentent les groupes armés pour les transhumants étrangers, la reprise de ces mouvements est conditionnée par le retour de la sécurité dans le pays.

2.3. Infrastructures et personnel observés

2.3.1. Situation des marchés à bétail

Jusqu'à la prise du pouvoir par la Séléka en mars 2013, la République centrafricaine disposait d'un réseau d'une centaine de marchés à bétail gérés par les démembrements de la Fédération nationale des éleveurs centrafricains (FNEC) et des services déconcentrés de l'Agence nationale de développement de l'élevage (ANDE). Depuis lors, et compte tenu de l'augmentation des montants des différentes taxes et de la création de nouvelles par ce groupe armé, des difficultés de mouvement du bétail, liées à l'insécurité et surtout de la main mise des chefs de cette coalition sur les recettes, le découragement s'est installé chez éleveurs et les commerçants. La baisse progressive des fréquentations a conduit à la fermeture de la plupart des marchés. Aujourd'hui, les bouchers s'approvisionnent où ils peuvent. Certains rentrent dans les campements pour négocier directement avec les éleveurs. Il faut noter que certains éleveurs se sont éloignés d'eux-mêmes des villes, à cause des Séléka qui s'accaparaient leur bétail pour une vente presque aux enchères.

2.3.2. Situation des structures d'encadrement des éleveurs

La FNEC, à travers ses structures décentralisées, est un élément essentiel d'encadrement et de développement des activités pastorales en République centrafricaine. Les dernières crises qui ont frappé le pays l'ont entièrement déstructurée. Ses démembrements régionaux et organes de bases existent encore, mais leurs activités sont limitées par l'influence des groupes armés. Ses infrastructures ont été pillées ou détruites et tout le personnel dispersé dans le pays; certains se sont même réfugiés à l'étranger. Profitant de la crise, beaucoup d'éleveurs se sont soustraits à leurs obligations vis-à-vis de la FNEC pour satisfaire aux exigences des éléments des ex-Séléka. Ce faisant, la FNEC a perdu beaucoup de ses capacités économiques et de son assise territoriale qui lui permettaient d'être représentée du niveau local jusqu'à l'international.

2.3.3. Situation des services vétérinaires et des infrastructures

En dépit des efforts de la Direction générale de l'ANDE afin de les maintenir opérationnels dans tous les chefs-lieux de sous-préfectures du pays, les services vétérinaires, en dehors des villes de l'ouest, sont quasi-inexistants. Ils manquent de presque tout pour accomplir les tâches qui sont les leurs. Leur autorité a également été affaiblie. De ce fait, ils sont parfois obligés de s'appuyer sur les groupes armés pour mener leurs activités. Par exemple, ils ont recours à l'influence des groupes armés pour imposer les inspections sanitaires de viande. Les parcs et couloirs de vaccination ne sont plus opérationnels. Leur opérationnalisation dépendra aussi de la réhabilitation des services vétérinaires et de la FNEC.

2.3.4. Conclusion partielle

Les services d'encadrement des éleveurs que sont l'ANDE et la FNEC sont quasi-inexistants du fait des multiples pillages et destruction de bâtiments et matériels. Le personnel est très peu présent sur le terrain.

Les parcs et couloirs de vaccination ne sont plus opérationnels. Leur opérationnalisation dépendra de la réhabilitation des services vétérinaires de l'ANDE et la FNEC.

Ces deux structures ont été affectées par la crise à des degrés divers. Leur situation va de la destruction des infrastructures, la perturbation de leurs activités, à l'absence d'éleveurs dans certaines zones. Tout cela conduit à des pertes en termes de revenus, au manque de prestations de services et à un important désordre dans le secteur de l'élevage et de la commercialisation du bétail.

La substitution des agents de l'ANDE et de la FNEC par des éléments non compétents imposés par certains groupes armés fait en outre peser des risques de santé animale et de santé publique.

2.4. Analyse des conflits liés à la transhumance

2.4.1. Types de conflits et leurs motivations

L'analyse des informations recueillies sur le terrain a permis d'établir une typologie des conflits, en s'appuyant sur les catégories socioprofessionnelles des acteurs impliqués. On distingue ainsi cinq types de conflits liés aux activités d'élevage et à la transhumance en République centrafricaine. Il s'agit des conflits opposant (i) les agriculteurs aux éleveurs, (ii) les éleveurs autochtones aux éleveurs transhumants, (iii) les éleveurs aux agents des eaux et forêts, (iv) les éleveurs aux agents des forces de défense et de sécurité et autres agents de l'Etat, et (v) les Etats voisins.

Les conflits agriculteurs-éleveurs sont de loin les plus nombreux, dans la mesure où ils représentent près des trois quarts des conflits liés aux activités pastorales signalés dans l'ensemble des régions visitées. Souvent assez complexes, ils opposent les agriculteurs, soit aux éleveurs autochtones, soit aux transhumants étrangers, ou encore aux agro-éleveurs. Ces types de conflits ont pour origine les dégâts aux cultures, les vols et tueries de bétail, les vols ou destructions de récoltes, l'absence ou le non-respect du zonage établi par l'administration par les uns et les autres, le non-respect des couloirs de transhumance, l'empoisonnement de points d'eau, les champs pièges et les problèmes fonciers. Ces conflits, qui se manifestent généralement par des disputes entre protagonistes dans le cas des dégâts aux cultures, peuvent donner lieu à des bagarres, voire à des affrontements intercommunautaires, avec des incendies de villages ou de campements, des déplacements de populations et des morts d'hommes.

Les conflits entre éleveurs autochtones et transhumants étrangers ont surtout lieu dans les régions du nord et du centre (Ouham, Ouham-Pendé, Nana-Gribizi, etc.) que traversent les grands couloirs de transhumance. Ils ont également été signalés dans les zones d'accueil telles que la Lobaye, le Bamingui-Bangoran, la Haute-Kotto et la Ouaka. Ce sont généralement des conflits d'accès aux ressources pastorales (eau et pâturage). A Batangafo, Kabo, Ndélé, Ippy et Bria, d'autres causes ont été signalées, telles que des vols perpétrés par les éleveurs transhumants de passage, ainsi que la propagation des maladies. A Batangafo et Kabo, ces vols auraient donné lieu à des affrontements violents avec morts d'hommes.

Les conflits entre les éleveurs transhumants (Tchadiens ou Soudanais) et les agents des eaux et forêts étaient observés jusqu'en 2012 dans le nord-est du pays. Ils étaient dus à l'intrusion de ceux-ci dans les aires protégées. Il s'agit de conflits souvent violents avec mort d'homme. Ces conflits ont quasiment disparu depuis l'occupation de ces régions par les ex-Séléka, les éleveurs bénéficiant de la complicité des anciens pisteurs et gardes forestiers enrôlés dans ce mouvement, pour faire paître tranquillement leur bétail dans les aires protégées.

Les conflits éleveurs-groupes armés varient suivant les régions et les forces en présence. Dans la partie ouest du pays, il s'agit de conflits ouverts et violents entre les éleveurs qui se sont réfugiés aux frontières des pays voisins (Cameroun et Tchad) et les anti-Balaka. Les jeunes peuls impliqués dans ces affrontements affirment avoir pris les armes pour défendre leurs parents contre les anti-Balaka, qui les tueraient par vengeance ou pour leur voler les bœufs. Dans la partie contrôlée par les ex-Séléka, on observe trois types de conflits : un conflit latent, qui oppose les éleveurs peuls aux factions arabes, Gula et Runga. Signalé dans toute cette partie du pays, il est dû aux frustrations, mais surtout aux extorsions de fonds et de bétail, perpétrées par les leaders de ces groupes armés et leurs éléments. Un autre conflit oppose, dans la sous-préfecture de Bambari, les jeunes peuls aux anti-Balaka, pour le contrôle de la région. Enfin, des conflits entre éleveurs et combattants de l'Armée de libération du Seigneur (LRA), ont été mentionnés dans le Mbomou.

Les conflits entre États voisins, moins visibles sur le terrain, ont parfois de graves conséquences. Ils découlent des différences de positions ou de point de vue qui entraînent parfois des ruptures de négociations et enveniment les rapports entre les acteurs de terrains. C'est le cas des rapports entre le Tchad et la République centrafricaine qui ont été très perturbés ces dernières années à causes des

différends opposant les éleveurs Tchadiens aux populations du nord du pays. Ces affrontements récurrents sont en partie à l'origine de la fermeture de la frontière tchadienne décrétée par les autorités tchadiennes en mai 2014.

2.4.2. Causes profondes des conflits

Au-delà des causes apparentes évoquées, la plupart des conflits développés ci-dessus trouvent leurs origines dans la combinaison des phénomènes structurels plus profonds accompagnés de nombreux facteurs aggravants.

Les phénomènes structurels alimentent surtout les conflits opposant les agriculteurs et les éleveurs. Sur ce point, trois phénomènes sont essentiels : (i) le manque de développement de « capital social » entre agriculteurs et éleveurs, et le manque d'intégration socioculturelle des éleveurs ; (ii) l'utilisation conflictuelle de l'espace et des ressources naturelles; (iii) l'extrême paupérisation du monde rural.

Comparé à d'autres régions, **le capital social** entre agriculteurs et éleveurs semble assez faiblement développé en Centrafrique⁸. Ceci constitue un champ tout à fait fertile pour l'émergence et l'accentuation des différends entre ces populations. La faible intégration des éleveurs peuls Mbororo au niveau local s'explique au moins en partie par le contexte historique de leur pénétration sur le territoire centrafricain. Cela se fit par une succession d'installations, tantôt contrôlées, voire orchestrées par l'administration, tantôt anarchiques et clandestines, les éleveurs n'ayant jamais dû reconnaître les droits des premiers occupants et négocier correctement leur installation auprès d'eux. La politique du zonage, malgré sa contribution considérable à la limitation des conflits entre les deux groupes en compétition sur les mêmes ressources, a en même temps accentué et figé le clivage entre les deux sociétés, et rendu impossible l'émergence d'une culture de concertation et de négociation, telle qu'observée dans des sociétés mixtes comparables en Afrique⁹.

Pour ce qui est de **l'utilisation conflictuelle de l'espace agropastoral**, elle participe simplement de la logique de la compétition « naturelle » dans l'utilisation de l'espace. Il semble que les conflits proviennent en partie, des systèmes d'exploitation agricoles et d'élevage, tous deux extensifs et donc grands consommateurs d'espace. En effet, l'agriculture itinérante pratiquée par les populations centrafricaines a besoin de vastes espaces pour se perpétuer. Cette situation est accentuée par la méconnaissance des techniques de fumure, en dépit de la cohabitation avec les éleveurs, le raccourcissement de la durée des jachères, et la grande dispersion des champs, incompatible avec celle du bétail. Le système d'élevage transhumant Mbororo, basé sur la recherche de bons pâturages, pose les mêmes problèmes. Ces pasteurs restent sur un territoire jusqu'à ce que les ressources se raréfient, puis l'abandonnent. A cela s'ajoute le développement de l'agriculture pratiquée par certains Mbororo qui progressivement grignote les pâturages. Pour les Mbororo, la dégradation des pâturages symbolise la fin de l'espace, un sentiment renforcé par l'arrivée pendant la saison sèche (moment où ils sont en transhumance au sud), des éleveurs venus du nord (Tchad, Soudan), et qui empêchent le reste des pâturages encore exploitables de se régénérer. En conséquence, nombreux sont les Mbororo qui vont rechercher les pâturages dans la zone agricole, malgré les risques de conflits que cela implique. Le zonage adopté par l'administration comme stratégie de prévention des conflits n'a pas donné les résultats escomptés. Le caractère « figé » du zonage ne tient pas forcément compte des besoins grandissants en terres des agriculteurs. Il ne permet pas non plus d'opérer une rotation entre les deux zones.

8 Nous définissons le capital social ici comme la somme des relations économiques et sociales, ainsi que les conventions de bon voisinage, les règles, les us et coutumes, etc.

9 Prenons par exemple le cas de la cohabitation historique entre éleveurs, agriculteurs et pêcheurs dans la vallée du fleuve Sénégal (Fouta Toro), et la superposition des territoires de ces trois sociétés en fonction des saisons, décrit par SCHMITZ (SCHMITZ, J., L'Etat géomètre: Les leydi des Peul du Fuuta Tooro (Sénégal) et du Maasina (Mali))

Enfin, aussi bien du côté des agriculteurs que des éleveurs, la forte proportion d'exploitations se trouvant dans une **dynamique de paupérisation** a directement ou indirectement joué sur les relations agriculteurs/éleveurs et représente ainsi une source structurelle importante de conflits. Dans cette situation généralisée de déclin économique au niveau rural, les éleveurs et agro-éleveurs s'en sortent toujours nettement mieux. En dépit de leur propre détresse, ils peuvent non seulement la plupart du temps assurer leur autosuffisance alimentaire, mais aussi continuer à jouer le rôle de contributeur local pour les œuvres communautaires (cérémonies, etc.). Cette situation de différence nette quant à la capacité de faire face aux crises est un terrain fertile pour la naissance de sentiments de jalousie et de convoitises, voire de haine vis-à-vis de ce groupe, qui est sans doute une des principales causes des phénomènes comme les champs piégés, l'abattage d'animaux, etc.

Parmi **les facteurs aggravants de conflits**, il y a tout d'abord les défaillances de gestion administrative. Celles-ci se manifestent par la partialité dans la gestion des conflits, la faible présence et les dysfonctionnements de l'Etat (les relations entre les villages et l'Etat sont très faibles, ce qui renforce l'anarchie apparente dans la gestion des conflits), et le statut administratif et politique des éleveurs. Le découpage de l'espace en communes rurales a fait qu'aujourd'hui, les communes d'élevage se superposent aux communes territorialisées. L'ambiguïté du statut des éleveurs engendre beaucoup de problèmes. Nombre d'entre eux ne possèdent pas de pièces d'identité et rencontrent de ce fait de multiples tracasseries (contrôles de pièces d'identités, rackets, etc.) de la part des forces de l'ordre (police et gendarmerie). Ensuite, viennent les rackets et les abus de pouvoir dont sont victimes les populations, de la part de certains éléments appartenant aux autorités administratives, militaires et techniques. A cela, s'ajoute la situation persistante d'insécurité, qui empêche les populations de vaquer à leurs occupations : rapprochement des cultures et du bétail des villages, difficulté de mener des activités de chasse et de cueillette, etc. La conséquence est l'augmentation des vols de produits agricoles, l'abattage de bétail par les chasseurs, l'aggravation des dégâts aux cultures avec comme corollaire l'amplification de conflits.

2.4.3. Modes de prévention et de résolution

2.4.3.1. Les modes de prévention des conflits

Avant les crises de 2013 et 2014, trois mécanismes situés à des niveaux différents permettaient de prévenir les conflits liés à la transhumance. Il s'agissait des méthodes traditionnelles, des mécanismes mis en œuvre par l'Etat et ceux de la Communauté économique et Monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).

Les méthodes traditionnelles, dans le cas du pastoralisme nomade, étaient basées sur la construction d'un système de relations sociales complexes avec les communautés sédentaires, afin de répondre aux impératifs socio-spatiaux. Les éleveurs de Maloum à Bambari par exemple, affirment avoir noué par le passé des alliances avec certaines communautés d'agriculteurs de la région de Kouango, au sud et de la Basse-Kotto au sud-est, afin de s'assurer l'accès aux pâturages, aux couloirs de transhumance et la défense de leurs biens. Ces faveurs, souvent obtenues grâce à des échanges de cadeaux (veaux, mouton, cuisse de bœuf, etc.), jouaient également un grand rôle en cas de litiges, dont les règlements se faisaient à l'amiable : dommages et intérêts matériels réduits, privilégiant le souci de préserver l'alliance.

Au niveau de l'Etat, on peut tout d'abord citer la politique du zonage de l'espace agropastoral et la désignation des espaces exclusivement réservés à l'élevage, comme une stratégie à la fois de sécurisation des activités pastorales et de prévention des conflits entre agriculteurs et éleveurs. Elle a donné naissance aux communes d'élevage, aux zones d'action agropastorale, aux unités pastorales et aux Associations agriculteurs/éleveurs (AEA). A cela s'ajoutent les réunions annuelles de transhumance qui jusqu'en 2011 permettaient de faire le point sur les mouvements du bétail sur l'ensemble du territoire national et contribuaient à la préparation des arrêtés réglementant les transhumances suivantes. Ces arrêtés définissaient les moyens à mobiliser pour une meilleure gestion des mouvements. Le dernier arrêté de ce type date de 2004.

Au niveau de la CEMAC, il existe une seule disposition juridique réglementant la mobilité du bétail. Il s'agit de la Décision N°1/94-CEBEVHIRA-018-CE-29 du 16 mars 1984, autorisant la mise en circulation du Passeport pour le bétail et du Certificat international de transhumance en établissant les modalités d'utilisation. Ces dispositions avaient pour objectif d'assurer un meilleur contrôle des déplacements régionaux du bétail dans la sous-région. Mais dans les faits, cette réglementation est très peu appliquée, la plupart des éleveurs transhumants, notamment Tchadiens et Soudanais, préférant utiliser des sentiers de brousse pour contourner les contrôles. Ces pratiques expliquent en partie les nombreux conflits liés à la mobilité du bétail provoqués en Centrafrique par ces éleveurs étrangers. Il faut noter également l'existence de l'Acte N°31/84-UDEAC-413 du 19 décembre 1984, adoptant l'accord relatif à l'harmonisation des législations et réglementations zoo-sanitaires dans l'Union douanière et économique d'Afrique centrale (UDEAC). Il se pose un problème d'application de ces documents dans les Etats.

Depuis mars 2013, les mécanismes exposés ci-dessus ne sont plus fonctionnels. Au niveau traditionnel, la nouvelle alliance, supposée, entre les éleveurs et les ex-Séléka, ainsi que celle des « agriculteurs » avec les anti-Balaka, a provoqué la rupture du « capital » confiance qui existait entre les deux communautés. Sur le plan administratif, l'anarchie qui s'est installée partout, ainsi que l'insécurité généralisée, ne favorisent ni le respect des couloirs définis, ni les zones prévues à cet effet. Mais, en dépit de tous ces problèmes, que ce soit en zone contrôlée par les ex-Séléka ou dans celles des autres groupes armés, nous avons noté la présence de structures telles que les comités des sages, les comités de médiation ou les comités de sécurité.

2.4.3.2. Les modes de règlement des conflits

Jusqu'en 2012, on distinguait en Centrafrique trois niveaux de résolution des conflits, à savoir : à l'amiable, au niveau local et au niveau des instances judiciaires.

Le règlement à l'amiable était de loin le mode de règlement privilégié sur toute l'étendue du territoire par les populations locales, dans les cas de conflits liés aux dégâts aux cultures. Le dédommagement de la victime en nature (mouton, cuisse de bœuf, veau) ou en espèce (argent) en fonction des dégâts causés permet de clore l'affaire. Ce mode de règlement qui est toujours pratiqué à Kouï ne l'est plus à l'est dans les zones contrôlées par les ex-Séléka.

Le règlement au niveau des autorités locales (chefs de village, chefs de groupement de villages et maires de communes) n'intervient que lorsque les deux parties n'ont pu s'entendre à l'amiable. Au niveau de ces instances, la méthode privilégiée est la conciliation. Elle permet aux parties en conflit de contribuer elles-mêmes à la recherche de solutions aux litiges. La source de droit appliqué, privilégiée à ce niveau, reste les us et coutumes, dont les chefs demeurent les dépositaires. Chaque étape fait appel au sentiment, à la raison, et aux règles régissant la communauté. « Les mesures prises généralement visent surtout à moraliser les protagonistes pour bâtir une vie harmonieuse au sein de la société à laquelle ils appartiennent ». Mais, contrairement aux règlements à l'amiable, les dédommagements auprès des chefs de villages et des maires se font en argent, ce qui n'est pas toujours à la portée de tout le monde.

Les règlements auprès des autorités judiciaires ont lieu dans les instances formelles de l'Etat à savoir la gendarmerie, le commissariat et le parquet. Les affaires qui sont soumises à ces autorités sont de deux ordres : les affaires civiles (dégâts aux cultures, problèmes fonciers, etc.) pour lesquelles les juridictions locales se sont déclarées incompétentes et celles relevant du droit pénal (vol, abattage de bétail, rixe, meurtre, etc.). Dans les affaires civiles, dès qu'une plainte de la part des parties prenantes est enregistrée, la procédure exige qu'un constat soit dressé par les agents de la gendarmerie assisté de techniciens d'agriculture et d'élevage. Mais à ce niveau aussi, les règles ne semblent pas respectées. Enfin, il faut signaler quelques pratiques anormales mentionnées par les populations, notamment les frais de déplacement des techniciens et des agents de l'ordre sur le terrain qui sont à la charge du coupable des dégâts, et les frais de divagation imposés aux éleveurs en plus du montant des dédommagements et dont on ne sait clairement pas leur destination. Tout ce

qui précède, justifie la nécessité de promouvoir des mécanismes de résolution endogène des conflits et de renforcer les capacités des parties prenantes et des institutions locales à faire face à ces problèmes. La mise en place de collectivités locales responsables doit permettre un dialogue rapproché entre l'Etat et les citoyens, ainsi qu'une responsabilisation effective de ces derniers dans la gestion des biens et services collectifs.

Les modes actuels de résolution des conflits liés à la transhumance. Un peu partout, pour ce qui est des conflits classiques opposant agriculteurs et éleveurs, les populations affirment que les modes de règlement ont beaucoup changé depuis l'arrivée des ex-Séléka en mars 2013. Ces changements concernent d'abord les instances de règlement, qui se résument aux chefs des groupes armés, seuls habilités à trancher tout litige ayant lieu dans leurs zones de juridiction. Ensuite, c'est le niveau des frais à payer et des sanctions qui ont au minimum triplé un peu partout. Les frais de table¹⁰ par exemple qui étaient de 1 000 F à Kabo sont passés à 5 000 F. Les éleveurs, quant à eux, trouvent exorbitant le montant des amendes infligées par les chefs ex-Séléka, au regard des dégâts causés par leurs bœufs. Un éleveur de Gbazara (Batangafo) affirme avoir payé près d'un million de francs CFA pour des dégâts qui ne lui auraient pas coûtés plus de 150 000 F autrefois. Tout dérapage, aussi minime soit-il, est une occasion pour les éléments des groupes armés de soutirer de l'argent à la population.

2.4.4. Conclusion partielle

Les conflits liés à la transhumance sont des phénomènes classiques des systèmes d'exploitation agropastoraux. Les crises que la République centrafricaine a connues ces deux dernières années les ont non seulement amplifiés, mais en ont également modifié les manifestations, devenues de plus en plus violentes.

Outre les dégâts aux cultures, ces conflits découlent de diverses causes dont les principales sont le manque de développement de « capital social » entre agriculteurs et éleveurs, le manque d'intégration socioculturelle des éleveurs, l'utilisation conflictuelle de l'espace et des ressources naturelles, les représentations divergentes de l'espace et l'extrême paupérisation du monde rural. A celles-ci, s'ajoutent le contexte sécuritaire national et sous régional qui favorise la circulation des armes, les défaillances de gestion administrative et technique des conflits, la ségrégation et la stigmatisation dont sont victimes les éleveurs, ainsi que l'implication de certaines personnalités nationales ou étrangères influentes dans les activités pastorales.

Compte tenu de la complexité des causes et de leurs manifestations de plus en plus violentes, un renforcement des mécanismes de prévention et des modes de résolution existants, ainsi que des actions en faveur du dialogue intercommunautaire et de la cohésion, semblent nécessaires pour juguler ces conflits

III. LES RISQUES LIÉS AUX CONFLITS ET À LA CRISE DE 2013-2014 POUR LES ÉLEVEURS

3.1. Risques liés à la sécurité

L'insécurité généralisée qui sévit en Centrafrique depuis un peu plus de deux ans a augmenté les risques sur la conduite de l'élevage. La présence des groupes armés (ex-Séléka, anti-Balaka et autres) entretient cette insécurité. Les risques sont présents partout pour les éleveurs, que ce soit dans les régions contrôlées par les ex-Séléka, les anti-Balaka ou d'autres groupes armés.

Dans la partie ouest contrôlée par les anti-Balaka et les rebelles de Révolution et Justice (RJ), le premier risque pour les éleveurs est celui de l'atteinte à leur intégrité physique. Dans cette partie du

¹⁰ Il s'agit des frais de traitement de la plainte

pays, nombreux sont les cas d'assassinats d'éleveurs, tentant de rentrer dans leurs régions d'origine, qui nous ont été rapportés. Ensuite il y a les risques de rackets et de spoliation. Les éleveurs sont souvent victimes de vol d'une partie ou de la totalité de leurs troupeaux. C'est le cas le long des frontières camerounaises ou tchadiennes où rodent les bandits armés, à l'affût d'occasions pour perpétrer leurs forfaits. Parfois, les éleveurs sont obligés de se soumettre aux lois de ces «forces négatives» qui les contraignent à leur verser des taxes forfaitaires afin de bénéficier de leur faveur voire de louer leurs services (sans aucune forme de garantie) pour la protection du bétail. Pour ceux qui résistent, leurs familles sont prises en otage contre rançons. Tous ces risques obligent en ce moment les éleveurs à s'installer non loin des villages et des villes afin de se sentir en sécurité. Mais en se rapprochant des villages et des grands centres, ils prennent le risque de se retrouver à proximité des champs, ce qui favorise des dégâts sur les cultures, sources des conflits avec les agriculteurs, mettant de nouveau en péril la cohabitation déjà difficile.

Dans la partie est sous contrôle des ex-Séléka, les risques d'atteinte à l'intégrité physique des éleveurs sont faibles, sauf aux alentours de Bambari et Kouango, où des cas d'attaques de campements peuls ont été signalées. Par contre, les cas de rackets et de spoliations perpétrés par les ex-Séléka sont légion, de même que les prises d'otages contre rançon. D'après un maire de commune d'élevage de cette région, c'est avec de l'argent et des têtes de bovins qu'il négocie la paix pour ses administrés. Il s'inquiète de la décapitalisation avancée du bétail et la paupérisation accrue des éleveurs, qui compromettent sérieusement l'avenir de l'élevage en République centrafricaine. Déjà, beaucoup d'éleveurs envisagent de migrer vers la République démocratique du Congo ou vers l'Afrique de l'est, si rien n'est fait.

La situation dans la partie nord est identique à celle de l'est, à la seule différence que, contrairement aux éleveurs de l'est, qui peuvent circuler librement, les Peuls en provenance des régions du centre-ouest (Bouca, Bogangolo, Bossangoa, etc.) et actuellement réfugiés à Bangafo, sont bloqués dans leurs mouvements par les anti-Balaka. Vu la rigueur de la sécheresse dans cette région, il est à craindre une catastrophe pour le bétail, par manque d'eau et de pâturage.

3.2. Risques socioéconomiques

3.2.1. La crainte d'une fracture sociale définitive

En dépit d'une longue cohabitation, il n'existe pas de véritable capital social entre les éleveurs peuls et les autres communautés centrafricaines. Suite aux exactions perpétrées de part et d'autre depuis mars 2013 et qui se poursuivent, il est à craindre une exacerbation de la haine entre les communautés et une dégradation plus profonde, voire la rupture de la fragile cohésion sociale qui existait autrefois. Ceci, en dépit des efforts déployés par les partenaires au développement dans certaines localités pour favoriser le vivre ensemble.

3.2.2. L'accès aux services de base (santé, éducation, eau, etc.)

Vivant pour la plupart dans des campements, loin des villages, et obligés de se déplacer régulièrement à la recherche d'eau et de bons pâturages pour leur bétail, les éleveurs peuls n'ont souvent pas accès à certains services de base tels que les écoles, les centres de santé, les points d'eau potable, etc. Avec l'insécurité qui sévit toujours dans le pays et qui les contraint à limiter leurs mouvements, il est à craindre que leur isolement ne s'accroisse, cassant ainsi la dynamique d'ouverture observée chez les jeunes au cours de cette dernière décennie.

3.2.3. Moyens d'existence et stratégie d'adaptation ou de survie

3.2.3.1. Une décapitalisation du bétail et un rétrécissement des marchés qui posent problème

Le bétail est la principale source de revenu des éleveurs. Avec la crise de 2013-2014, les sociétés pastorales se trouvent aujourd'hui confrontées à de nombreux défis, au premier rang desquels se trouve la protection de leurs moyens d'existence.

La décapitalisation du bétail, conséquence des rackets, vols, tueries d'animaux et spoliation en tout genre, accentue la paupérisation de nombreux éleveurs et le risque d'extermination du noyau actuel du bétail centrafricain. Face à cette situation, le risque est celui d'une radicalisation des victimes, qui peuvent être tentées de s'armer pour protéger ce qui leur reste ou se venger sur les communautés voisines, déclenchant ainsi une escalade de la violence intercommunautaire.

Il semble que les incendies de villages aux alentours de Bambari et à Batangafo, ainsi que les affrontements réguliers entre jeunes éleveurs et anti-Balaka à la frontière camerounaise, soient les signes du début d'un embrasement généralisé. Un autre danger, pouvant découler de la politique de spoliation des éleveurs centrafricains réfugiés à l'étranger, est le découragement de ceux qui ont l'intention de rentrer au pays et leur décision de rester dans les pays d'accueil ou de migrer vers d'autres régions, ce qui constituerait une perte économique très importante pour le pays.

En dehors de la décapitalisation du bétail, un autre problème découlant des crises de 2013-2014 est celui de la commercialisation du bétail. Le circuit de commercialisation, jadis bien structuré, est totalement perturbé. Les marchés traditionnels de bétail ne sont plus fonctionnels. Dans les zones de forte concentration du bétail, il y a une abondance de l'offre en bœufs de boucherie. Cependant, les commerçants à bétail, y arrivent rarement. Lorsqu'ils parviennent à s'y rendre, les tracasseries le long de la route sont tellement nombreuses, qu'il est difficile d'obtenir une marge bénéficiaire si on ne répercute pas les dépenses parallèles sur le prix de la viande vendue aux consommateurs finaux.

Le convoyage des bœufs vers les marchés des grandes villes et principalement à Bangui, se fait soit, par camions (bétailières), soit à pied, soit par voie fluviale, avec souvent des rackets et vols perpétrés par les mouvements armés. Les tracasseries sur les voies de communication compliquent la commercialisation du bétail, déjà sérieusement perturbée par la désorganisation des marchés à bétail. La cherté de la viande bovine et la rareté du lait de vache ont une incidence majeure sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations. Ces denrées font partie des habitudes alimentaires des populations centrafricaines.

3.2.3.2. Chez les agriculteurs, des problèmes d'accès aux cultures qui compromettent la sécurité alimentaire

Les problèmes que connaissent les éleveurs se manifestent également chez les agriculteurs. Dans l'Ouham-Pendé, les pillages perpétrés par les ex-Séléka lors leur prise de pouvoir et la fuite des éleveurs vers les pays voisins ont empêché les populations d'acquérir le bétail de trait nécessaire aux travaux champêtres. Il en est résulté une réduction drastique des superficies des champs, qui sont passées de 4 ha en moyenne avant la crise à 0,5 ha aujourd'hui. Cette réduction des superficies cultivées couplée à la mévente des produits agricoles et la baisse vertigineuse du prix de manioc faute de clients par exemple (3 000 FCFA la cuvette avant les événements contre 200 FCFA aujourd'hui entre Bozoum et Bocaranga), engendrent inévitablement une baisse considérable du revenu des agriculteurs de l'ordre de 80 pour cent en moyenne et de surcroît plonge la population dans l'insécurité alimentaire.

A Batangafo et autour de Bambari, les fréquentes attaques et incendies de villages par les éleveurs armés (Mbarara) ont fait fuir les populations vers les camps de déplacés. Les champs des agriculteurs sont considérés par ces éleveurs comme du pâturage pour le bétail. Les difficultés d'accès aux champs coupent les populations de leurs sources de revenus et d'alimentation. Une situation qui contribue à accroître la paupérisation des populations et à alimenter la haine de celles-ci contre les éleveurs, notamment les transhumants.

3.3. Risques alimentaires et nutritionnels

La crise a profondément touché les éleveurs et fortement réduit leur capacité de résilience au point qu'ils ne sont plus en mesure de faire face sans un appui extérieur à leurs besoins incompressibles. Cette précarité est ressentie tant par les éleveurs totalement décapitalisés, que par ceux qui n'ont perdu qu'une partie de leur bétail. Par conséquent, face aux charges familiales importantes, ces

éleveurs ont besoin d'une aide alimentaire c'est-à-dire des vivres, des médicaments pour les soins, des kits et des abris temporaires.

L'inaccessibilité et la cherté de la viande bovine, principale source de protéine animale de la population centrafricaine, entraîne dans certaines parties du pays, des problèmes alimentaires et nutritionnels sérieux. Le manque de lait pour les populations peules dépouillées de tout leur cheptel (cas des 473 éleveurs de l'enclave de Yaloké) constitue un problème nutritionnel réel. La forte décapitalisation enregistrée sur différentes espèces (bovins, caprins, ovins et volailles) a également contribué à exacerber les problèmes d'ordre alimentaire et nutritionnel. Face à cette situation, il est à craindre dans les prochains mois une grave crise alimentaire pour les populations centrafricaines en général, voire une famine, notamment pour celles des régions centre et nord où de nombreux villages ont été détruits et l'accès aux champs quasiment impossible, du fait des attaques récurrentes des éleveurs.

3.4. Risques zoo-sanitaires

La conjonction de multiples facteurs comme l'absence des services vétérinaires, la pénurie de médicaments, la concentration d'animaux tous venants a été à l'origine de la résurgence ces derniers temps des maladies très contagieuses comme la PPCB pour les bovins, la PPR pour les petits ruminants et la maladie de Newcastle pour la volaille. Au centre-nord et à l'est où sévissent actuellement ces épizooties, les éleveurs rejettent la responsabilité de cette situation sur les transhumants Soudanais et sur les éleveurs qui se seraient aventurés dans les pâturages du sud-est fréquentés par ceux-ci. Le risque est que ces épizooties résurgentes se propagent rapidement, au point de compromettre l'avenir du cheptel bovin centrafricain aujourd'hui concentré dans ces régions.

3.5. Risques d'accès aux ressources pastorales

Le manque d'accès aux pâturages est réel et constaté dans le centre-nord (Kabo, Batangafo, et Kaga-Bandoro). Il découle de la limitation des mouvements du bétail dans les zones contrôlées par les ex-Séléka. Plus au sud, il y a des risques d'attaques des anti-Balaka. Or, la partie centre-nord du territoire connaît des saisons sèches assez rudes. Le surpâturage s'observe déjà dans cette partie, où il y a une forte concentration d'animaux. Les pertes liées à la dénutrition étaient déjà assez nombreuses lors du passage de la mission. Dans certaines localités, ces pertes conduisent les éleveurs à laisser leurs animaux paître dans les champs cultivés.

A l'ouest et au nord-ouest, les éleveurs Centrafricains réfugiés dans les pays voisins et les transhumants ayant l'habitude de faire paître leur bétail en saison sèche en Centrafrique, sont dans l'impossibilité de transhumer. Dans ces conditions, il est à craindre que ceux d'entre eux, soucieux de préserver ce qui leur reste tentent de «forcer» leur retour en empruntant des passages clandestins ou même en s'armant pour se protéger. Dans ces conditions, le risque de confrontation est possible avec tous ceux qui croiseraient leur chemin et surtout avec les communautés d'agriculteurs.

Dans l'ensemble, l'accès aux points d'eau ne pose aucun problème, sauf à Ndélé où il détermine l'installation des campements d'éleveurs. Il est aussi à l'origine de nombreux conflits dus aux dégâts sur les cultures dans cette ville, car parfois les agriculteurs installent des champs pièges aux alentours des cours d'eaux fréquentés par les troupeaux, afin d'occasionner les dégâts aux cultures et réclamer des compensations financières. Cela peut conduire à des conflits, lorsque l'une des parties se sent lésée par le règlement.

3.6. Conclusion partielle

Les risques liés aux conflits et à la crise de 2013-2014 pour les éleveurs autochtones ou transhumants étrangers sont réels. Ils sont liés à la sécurité et sont de nature socioéconomique, alimentaire, zoo-sanitaire et liés à l'accès aux ressources pastorales. Les risques les plus flagrants sont surtout liés à la

sécurité, du fait des menaces permanentes des milices et groupes armés qui prennent en otage les populations en restreignant leur mobilité et en menaçant leur intégrité physique.

L'insécurité généralisée dans le pays est à l'origine d'autres risques, notamment les risques de rupture d'accès aux services de base, d'atteinte aux moyens d'existence et aux stratégies d'adaptation ou de survie, d'insécurité alimentaire et de problèmes nutritionnels graves, de la résurgence des épizooties, de fracture sociale définitive entre les communautés, à cause des atrocités subies de part et d'autre, et de confrontations généralisées entre éleveurs (autochtones et transhumants) et les autres communautés.

Cette situation nécessite, de la part du Gouvernement centrafricain et des partenaires internationaux, des actions urgentes, à court, moyen et long termes, pour juguler ces risques et favoriser un retour à la vie normale pour les éleveurs et les autres communautés. Pour ce faire, la mission propose dans les pages qui suivent quelques pistes de réflexions.

IV. Axes de réflexions pour une meilleure gestion des risques liés aux activités pastorales en Centrafrique

4.1. Au niveau local

4.1.1. Promotion du dialogue intercommunautaire et à la coexistence pacifique

La crise sécuritaire n'a fait qu'accentuer le fossé, en termes de cohabitation, qui sépare les communautés d'éleveurs et d'agriculteurs. Une prévention en amont reste de toute évidence la stratégie la plus efficace pour limiter les conflits et leurs conséquences. A ce niveau, l'équipe pense que six **actions prioritaires** pourraient être menées : (i) la sensibilisation et l'information des acteurs qui demeurent les socles de la paix et de la cohésion sociale ; (ii) l'amélioration des procédures en vigueur de gestion des conflits entre agriculteurs et éleveurs ; (iii) l'amélioration des mécanismes de résolution des conflits en vigueur et le renforcement des mécanismes juridiques ; (iv) l'organisation de forums annuels de concertation entre les chefs traditionnels éleveurs et ceux des communautés d'agriculteurs, pour la mitigation et la gestion des conflits ; (v) la redynamisation des démembrements locaux et régionaux de la FNEC (Groupement d'intérêt pastoral, Groupement d'intérêt agropastoral AEA, FELGIP et FERGEC) ; (vi) la création de comités locaux de la transhumance. **A moyen terme**, il faudra envisager : (i) la construction des écoles communautaires non loin des campements et la scolarisation des enfants d'éleveurs peuls pour favoriser l'intégration de ces populations ; (ii) renforcer la mise en place des centres d'alphabétisation fonctionnelle en langue sango en milieu rural, pour réduire le fossé linguistique entre les communautés et permettre aux transhumants étrangers d'apprendre les mots essentiels indispensables pour la communication avec les populations autochtones ; (iii) appuyer les services techniques (ANDE Agence centrafricaine de développement agricole) pour les opérations de réhabilitation et de matérialisation des couloirs de transhumance, afin de limiter les confrontations entre agriculteurs et éleveurs ; (iv) mettre en place un programme d'emploi pour les jeunes peuls, afin de mieux canaliser les actions de ceux qui ne veulent plus pratiquer l'élevage.

Pour la mise en œuvre de ces actions, le recours à l'expertise des organisations de la société civile, des ONG spécialisées dans la recherche de la paix sociale, des organisations féminines et de la jeunesse, des organisations locales, des organisations religieuses de toutes confessions, ainsi que de des forces internationales (Sangaris et MINUSCA) s'avère indispensables pour la réussite d'une telle opération.

4.1.2. Appui à la résilience et au relèvement des institutions et des communautés affectées

Nous avons signalé que la décapitalisation du bétail, du fait des spoliations diverses et des épizooties, ainsi que la paupérisation des éleveurs, étaient des risques que courait le secteur de l'élevage en République centrafricaine. De plus, les récentes crises ont déstructuré tous les services vétérinaires et les organisations d'encadrement des éleveurs. Pour faire face à cette situation, il est souhaitable **en urgence** : (i) d'organiser des campagnes de vaccination et des opérations de déparasitage de masse pour protéger le bétail des épizooties (PPCB, PPR, Charbon etc.) ; (ii) approvisionner les éleveurs en produits vétérinaires ; (iii) appuyer les éleveurs pour la reconstitution des cheptels affectés par la crise ; (iv) développer des activités génératrices de revenus en faveur des communautés rurales, notamment des femmes et des jeunes éleveurs, pour leur donner des moyens d'existence et leur permettre de réapprendre à vivre ensemble. Une stratégie FAO/ONG a été développée pour répondre à ces besoins.

4.1.3. Appui à la sécurité alimentaire et aux moyens d'existence

La viande de bœuf est l'une des principales sources de protéines animales de la République centrafricaine. La localisation actuelle des zones de concentration du bétail centrafricain et les difficultés de circulation des commerçants à bétail, empêchent le ravitaillement en viande de bœuf

d'une très grande partie du pays. Cette pénurie en viande de bœuf constitue l'un des aspects les plus importants de l'insécurité alimentaire d'une grande partie de la population centrafricaine, qu'il conviendrait de solutionner en urgence. Pour ce faire, quatre actions prioritaires pourraient être menées, à savoir : (i) fournir l'aide alimentaire aux éleveurs vulnérables, notamment aux déplacés ; (ii) redynamiser les marchés à bétail afin de faciliter l'approvisionnement des grandes villes en viande bovine, en garantissant la sécurité au niveau des sites de transaction et aux alentours ; (iii) développer à proximité des grandes villes l'élevage d'animaux à cycle court pour minimiser les conséquences de futures pénuries en viande bovine ; (iv) soutenir les services techniques et les fédérations des éleveurs, en renforçant leurs capacités à travers la formation d'agents communautaires de santé animale, afin d'assurer des soins vétérinaires de proximité dans les zones difficiles d'accès.

A moyen et à long terme, il conviendra d'encourager les éleveurs à aller un peu plus vers «une sédentarisation poussée».

4.2. Au niveau régional

Il conviendrait de mettre en place des structures ou de redynamiser celles existant au niveau sous-préfectoral et préfectoral, afin qu'elles soutiennent ou prennent le relais des actions engagées au niveau local. Parmi les actions urgentes à réaliser, nous suggérons : (i) la sécurisation des zones de grande concentration du bétail et des couloirs de transhumance, surtout au niveau des frontières (Tchad et Cameroun) ; (ii) la redynamisation et le renforcement des capacités des démembrements des services de l'ANDE et de la FNEC ; (iii) la mise en place de la plateforme régionale du pastoralisme et de la transhumance, qui aura la charge de fédérer en son sein tous les leaders communautaires et représentants des structures impliquées dans les questions de l'élevage ; (iv) la création d'un réseau de formateurs en gestion non violente des conflits, afin d'avoir des animateurs sensibles à cette problématique et disponibles pour intervenir en cas de problème.

4.3. Au niveau national

A l'échelle nationale, l'urgence serait de : (i) renforcer la sécurité des personnes et des biens pour favoriser les déplacements internes et transfrontaliers du bétail ; (ii) rendre opérationnelle la Plateforme nationale du pastoralisme et de la transhumance, afin d'avoir un cadre légal, chargé de prendre des initiatives et proposer des solutions ou générer des données dans le but d'améliorer les aspects du pastoralisme et de la transhumance ; (iii) organiser un atelier de réflexion avec les leaders communautaires nationaux et ceux des groupes armés au sujet de l'avenir de l'élevage en Centrafrique et du statut des éleveurs ; (iv) redynamiser et renforcer les capacités de l'ANDE, de la FNEC et du département du Ministère assurant le suivi des actions.

4.4. Au niveau supra national

La transhumance transfrontière, associant des acteurs transnationaux à la gestion des problèmes y relatifs, nécessite la coopération des pays (Cameroun, Soudan, Tchad), dont les éleveurs ressortissants effectuent la transhumance en République centrafricaine. C'est pourquoi, il serait souhaitable de : (i) encourager les rencontres de concertations entre les autorités frontalières voisines ; (ii) créer un réseau sous-régional d'organisations paysannes pour la circulation d'informations sur la transhumance ; (iii) relancer les commissions mixtes avec ces Etats voisins pour discuter de la question au niveau régional.

Références bibliographiques

- Boutrais J., Crouail JC., 1986. Les projets de développement de l'élevage en Centrafrique, Dynamique des systèmes agraires : l'exercice du développement, paris, ORSTOM
- Boutrais J., 1990. Les savanes humides, dernier refuge pastoral : l'exemple des WoDaaBé,
- Ankogui-Mpoko G. F., Banzahaf M., Douma P., 2004. Les conflits agriculteurs-éleveurs. Rapport de mission d'étude sur les conflits en RCA. Février-Mars 2004, FNEC, Bangui.
- Ankogui-Mpoko G. F., 2002. Gestion des espaces agropastoraux en zone de savanes Centrafricaines : De l'arbitrage de l'Etat à une cogestion, Actes du colloque, Du 27-31 Mai, Garoua, Cameroun.
- Arditi C., 2003. La paupérisation des éleveurs peuls de RCA. AG Coraf-Cirad.
- Bi Amadou I., 2012. Rapport d'étude sur les échanges commerciaux entre les éleveurs et les agriculteurs dans la sous-préfecture de Bossangoa. Rapport de mission d'étude, Novembre-Décembre 2012, ACF, Bangui.
- Dupire M., 1970. Organisation sociale des Peul. Étude d'ethnographie comparée, Plon, Paris, 1970, 624 p.
- International Crisis Group. Afrique centrale : les défis sécuritaire du pastoralisme. Rapport Afrique n°215, Avril 2014
- International Crisis Group, 2014. La crise centrafricaine : de la prédation à la stabilisation. Rapport Afrique n°219, juin, 48p.
- Marty A, 2010. Causes des conflits liés à la mobilité pastorale et mesures d'atténuation, Rapport d'étude, Juin-Septembre 2010, N'Djamena, 123p.
- SCHMITZ, J., L'Etat géomètre: Les leydi des Peul du Fuuta Tooro (Sénégal) et du Maasina (Mali)
- Seignobos C., 2008. La question mbororo : Réfugiés de la RCA au Cameroun. Juillet 2008, Yaoundé/Paris.
- Seignobos C., 2009. Changer l'identité du bétail ? Modifier ou enrichir les pâturages ? le nouveau dilemme des éleveurs mbororos, Cameroun, RCA et Tchad. <http://hal.cirad.fr/cirad-00472094>
- Seignobos C., Chauvin E., 2013. L'imbroglia Centrafricain. Etat, Rebelles et Bandits, Afrique contemporaine, 2013/4 N 248 Page 119-148. DOI : 10.39117/afco.248.0119
- Tidjani I., 2013. Caractérisation et typologie des communautés d'éleveurs mbororo de Centrafrique : vers la mise en place d'un observatoire de la résilience en RCA. Document de travail N°3, LERSA, Mars 2013, Bangui.